



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/NHT/FSSH/2026.
" Séance publique "

Lundi 13 Juillet 2026 à 10 h :00 ,il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Nadhir des Habous de Taroudant, sis à : **Complexe administratif et culturel du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques A Taroudant**, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, des travaux de réhabilitation et de restauration des Zaouia et Mausolées endommagés par le sèisme d'Alhaouz à la province de Taroudant : Zouia Sidi Mohamed Ou- elhossine Nassirya à Talmakant, Mausolee et Zaouia Sidi boho à Talgounte et Zaouia Moulay Tayb à Igli, lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Nidharat des Habous de Taroudant. "Service de l'investissement et de la conservation des habous" Il peut également être téléchargé à partir du site du ministère:www.habous.gov.ma, le portail d' annonce Habous www.annonces-habous.ma et portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trois Cent Quatre-Vingt –Dix Mille (390 000,00) Dirhams**.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42-44-46 de l'arrêté du ministre des Habous et des affaires islamiques n°258.13 du 06 Doulkiada 1434 (13 Septembre 2013) fixant le régime des marchés de Travaux, Fournitures et de Services Conclu par l'administration des Habous au profit des habous générales.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Nidharat des Habous de Taroudant, sis à : Complexe administratif et culturel du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques A Taroudant;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus après la date et l'heure fixés pour l'ouverture des plis ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres de produire copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A Construction	A.5: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

